

Compte-rendu du conseil de l'ED-SMH du Vendredi 3 mai 2024

Séance ouverte à 9h30 en visioconférence via Zoom : 22 personnes étaient connectées

Présents : P-J. Arnoux, M-E. Cadenel, A. Chopard, P. Decherchi, M. Desachy, C. Fazzari, F. Hug, N.Gueguen, N. Héraud, J. Lagarde, C. Lemineur, J. Mercier, G. Montagne, D. Mottet, E. Navarro, M. Parisi, S. Perrey, M. Perretant, S. Piperno, N.Perrin, M. Pithioux et R. Zory

Excusés : D. Bendahan, M.Cadopi, S. Enoch, L. Counillon, C. VanWaerbeke

1- Informations Générales

Renouvellement partiel des membres du conseil de l'ED SMH

Collège représentant des établissements :

Suite aux élections récentes organisées à AMU et UCA les équipes de gouvernance ont été renouvelées. Dans ce contexte les nouveaux représentants des établissements (AMU & UCA) sont :

- Stefan Enoch (VP Recherche AMU)
- Anne Vuillemin (VP politique doctorale UCA)

Des élections ont été organisées afin d'élire les nouveaux représentants des doctorants suite aux soutenances de thèse de Juliette Lozano-Goupil (UM) et de Lola Tran Van (AMU).

- AMU : Mathis Perretant (doctorant 1A)
- UM : Mathilde Parisi (doctorante 2A)

Bilan des inscrits/soutenances

Un état des lieux des doctorants inscrits à ce jour au sein de l'ED-SMH a permis de recenser 115 doctorants (26 en 1^{ère} année, 29 en 2^{ème} année, 31 en 3^{ème} année, 23 en 4^{ème} année, 5 en 5^{ème} année, 1 en 6^{ème} année).

Les primo entrants se répartissent de la manière suivante : 14 inscriptions à Aix-Marseille Université (AMU), 6 à l'Université de Montpellier (UM), 3 à l'Université Côte d'Azur (UCA) et 3 à l'Université Gustave Eiffel (UGE).

Le bilan des soutenances de thèses 2023 permet de recenser 36 thèses soutenues : 24 AMU, 7 UM et 5 UCA. Il y a donc eu un nombre élevé de soutenances de thèse qui traduit les effets différés de la pandémie qui avait donné lieu à un flux réduit de soutenances de thèses ces deux dernières années.

Concernant l'année en cours (2024), à ce jour 12 Soutenances ont eu lieu ou sont programmées (10 AMU, 1 UM, 1 UCA). L'année 2024 devrait marquer un retour à la normale (entre 25 et 30 soutenances).

Point élection directeur de l'ED SMH

Les modalités concernant l'élection du directeur de l'ED figurent dans le règlement intérieur de l'ED SMH. Un appel à candidature sera lancé courant Mai, des auditions des candidats seront programmées lors d'un conseil exceptionnel programmé la deuxième quinzaine de Juin. Le dépôt des candidatures doit être fait au plus tard 7 jours avant la tenue du conseil exceptionnel. Suite à l'audition des candidats, un vote à bulletins secrets sera réalisé. Le nom du candidat qui aura recueilli le plus de suffrages sera communiqué aux commissions recherche des établissements co-accrédités pour avis. Les présidents des établissements co-accrédités procéderont ensuite à la nomination du directeur de l'école doctorale.

Le directeur actuel de l'école doctoral (Gilles Montagne) a informé le conseil de sa volonté de présenter sa candidature pour un nouveau mandat qu'il souhaiterait réaliser à nouveau en tandem avec Stéphane Perrey.

Lancement de la campagne 2024 des Comités de Suivi Individuel (CSI) de thèse

Depuis l'arrêté du 26 Août 2022 le fonctionnement des CSI a été en partie modifié. Un bref rappel a permis de préciser les missions des CSI (accompagnement, évaluation et veille), leur composition (au moins deux membres titulaires dont un membre extérieur, un expert, un non expert), leur fréquence (organisé avant chaque réinscription) ainsi que leur organisation. Les obligations de confidentialité et de discrétion des membres des CSI ont également été rappelées.

La campagne des CSI sera ouverte courant Mai et sera clôturée le 15 octobre 2024. Pour les doctorants qui ne parviendraient pas à organiser leur CSI avant la coupure estivale, il est impératif que la composition précise du CSI et les dates prévisionnelles auxquelles les CSI pourraient être programmés à la rentrée de Septembre soient communiquées aux responsables de site (Marseille : Patrick Decherchi ; Montpellier : Julien Lagarde ; Nice : François Hug) avant le 15 Juillet.

Calendrier des évènements de l'ED SMH

- La Journée de l'École Doctorale (JED) aura lieu le 31 mai 2024 à Marseille (Faculté des Sciences du Sport, Luminy)

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeVZLs61h9PBiyJDsg_bYvOEYpUFVoUUeuXmFArkqg08mTrSw/viewform

- Le concours de l'ED SMH aura lieu les 10 et 11 juin 2024 à Marseille

<https://ecole-doctorale-463.univ-amu.fr/fr/avis-concours-contrats-doctoraux-2024-ed-smh>

2- Point sur la Journée de l'École Doctorale (JED) 2024

En accord avec le principe d'alternance, la Journée de l'École Doctorale Sciences du Mouvement Humain sera organisée cette année à Marseille le vendredi 31 Mai (2021 – Nice ; 2022 – Montpellier).

Camille Fazzari et Élodie Navarro ont présenté un état des lieux exhaustif de l'organisation de la JED 2024.

La JED 2024 sera organisée à la Faculté des Sciences du Sport de Marseille, elle aura pour thématique « Les Sciences du Mouvement à l'épreuve de l'olympisme ». Un programme sera proposé tout au long de la journée incluant différentes communications scientifiques (conférence plénière, communications orales et affichées, ma thèse en 180 secondes), une table ronde, des démonstrations des partenaires. Cette journée sera ponctuée par une soirée conviviale organisée au Tennis Club

Phocéan (rue Henri Cochet, 13009 Marseille). A ce jour 127 personnes sont inscrites dont 74 doctorants.

3- Concours de l'ED SMH

Le concours organisé par l'ED SMH afin de distribuer les contrats doctoraux (CD) fléchés par les établissements partenaires, se tiendra les 10 et 11 juin 2024 à Marseille en présentiel (dépôt des dossiers de candidature jusqu'au 28 Mai). Comme il est de coutume, quatre sous-concours seront organisés (un par établissement partenaire). A minima sept contrats doctoraux devraient être distribués (3 AMU, 2 UM, 1 UCA et 1 UGE).

Comme en 2023, le concours 2024 est organisé début Juin de sorte que seuls les relevés de notes du S3 du Master 2 sont demandés. Pour les périmètres AMU, UM et UGE, les demandes peuvent porter indifféremment sur des contrats doctoraux (CD) pleins ou sur des ½ CD.

Pour les encadrants, les règles habituelles seront appliquées : chaque statutaire HDR ou non HDR, ne peut présenter qu'un seul candidat au concours. La distribution des contrats doctoraux se fait dans le respect des taux d'encadrement maximaux (300% pour un statutaire HDR et 100% pour un statutaire non HDR) autorisés par l'école doctorale.

4- Bilan des formations

Un bref rappel de l'offre de formation de l'ED SMH a été fait en préambule. L'offre de formation a été restructurée en début de contrat (2019 -2020) ; elle comporte un tronc commun (environ 100h) ainsi qu'un Plan de Formation Individualisé (PFI) de 50h.

Le tronc commun comporte 4 ateliers qui sont programmés lors des deux premières années de thèse. À l'issue de chaque atelier, les doctorants portent un regard critique sur l'offre de formation dans le cadre d'une procédure d'évaluation anonymisée. Les données recueillies font état de taux de satisfaction moyens (satisfait ou très satisfaits) de l'ordre de 90%. Même si le dispositif pédagogique convient à la plupart des doctorants, l'objectif est de le faire évoluer au fil de l'eau sur la base des feedbacks recueillis. La question de l'organisation des formations (full présentiel, full distanciel vs., hybride) a fait l'objet d'échanges entre les membres du conseil.

Une commission réunissant les différentes parties prenantes (encadrants, doctorants, équipe pédagogique) pourrait voir le jour afin de réfléchir à des aménagements appropriés afin de rendre les formations organisées en distanciel moins arides.

5- Situation des doctorants inscrits en 4ème, 5ème et 6ème année de thèse

Un bilan portant sur la situation des doctorants se rapprochant de la fin de thèse a été réalisé et une attention particulière a été portée aux doctorants bénéficiant d'un accompagnement par l'école doctorale.

Parmi les 23 doctorants inscrits en 4ème année de thèse, 9 thèses ont été soutenues ou sont programmées. La situation des deux doctorants qui bénéficient d'un accompagnement de la part d'un membre du conseil a évolué favorablement de sorte que les deux soutenances pourraient être programmées avant la fin de l'année civile.

Parmi les 5 doctorants inscrits en 5ème année, 1 doctorant a soutenu sa thèse. La situation du doctorant qui bénéficie d'un accompagnement de la part d'un membre du conseil a également évolué favorablement.

La doctorante inscrite en 6ème année de thèse va soutenir sa thèse en septembre prochain.

En l'absence de questions diverses la séance a été levée à 11H05.